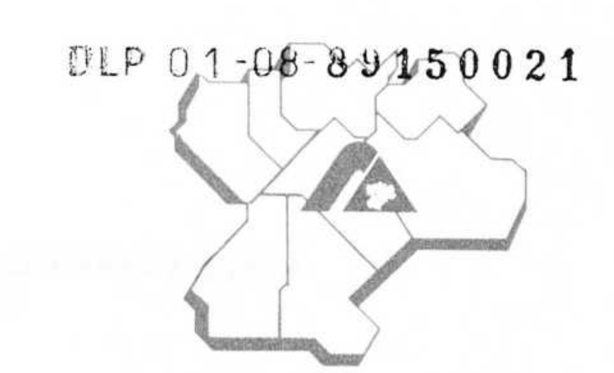
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DLP 01-08-89150021





BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

Grandes Cultures

165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☎ 78.63.25.65

Bulletin n° 12 - 28 Juillet 1989

MAIS

Pyrale : le vol de 2ème génération a commencé
Helminthosporiose : présente dans la Drôme ?

———— PYRALE

Situation

Le vol de 2ème génération a débuté dans la Drôme depuis quelques jours. Un sondage portant sur 200 pyrales prélevées dans des cannes de maïs-semences à Bourg-les-Valence a montré que 18,5 % de ce lot avait déjà donné des adultes.

Tout autour, les parcelles de maïs-consommation étaient indemnes. Le même fait a été observé en plusieurs points de la zone à 2 générations. Il semble donc que les populations de pyrale, faibles cette année, se soient portées presqu'exclusivement sur les maïs-semences.

Préconisations

En conséquence, un traitement est à effecuer dès réception dans tous les maïs-semence de la Drôme, et à partir du 1er Août dans ceux de la Vallée de l'Isère jusqu'à St-Marcellin.

Sur maïs-consommation, ce traitement n'est pratiquement pas justifié : contrôler si besoin, l'état de contamination de la parcelle.

———— HELMINTHOSPORIOSE

Des taches présentant les aspects de cette affection ont été observées sur les pourtours de la plaine Valentinoise.

Les analyses sont en cours, mais nous publions ci-après une note nationale AGPM - SPV sur cette maladie qui ne concernait jusqu'à présent que la région Aquitaine.

P214

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 1766 AD

NOTE CONCERNANT LA LUTTE CONTRE L'HELMINTHOSPORIOSE DU MAIS DUE A *EXSEROHILUM TURCICUM*

A.G.P.M. S.P.V.

Depuis la campagne 1986, les infestations d'helminthosporiose causent, tant dans les parcelles de production de semences du maïs des Landes et des Pyrénées Atlantiques que dans les champs de production de maïs consommation des sols sableux forestiers d'Aquitaine, des pertes de rendement économiquement sensibles. L'année 1988 a en outre montré qu'une certaine extension de la maladie aux zones de production de maïs limitrophes de la région Aquitaine était à craindre.

STRATEGIE DE LUTTE EN PRODUCTION DE MAIS-SEMENCES

Les essais réalisés ces dernières années montrent clairement l'intérêt de la protection fongicide. En l'état actuel de nos connaissances, la méthode de protection la plus sûre consiste en deux applications :

- la première dès que 5 % des pieds portent au moins une tache,

- la seconde 25 jours plus tard.

Selon l'importance de l'attaque sur la parcelle, l'écart de rendement (en grains secs aux normes) du à la protection fongicide peut varier de 10 à 60 % par rapport à une parcelle non traitée.

STRATEGIE DE LUTTE EN PRODUCTION DE MAIS-CONSOMMATION

En termes de charges opérationnelles, la marge de manoeuvre est plus étroite dans le cas de la protection phytosanitaire des maïs-consommation que dans celui des maïs-semences.

La double application, préconisée pour ces derniers, sera réservée aux parcelles à forte espérance de rendement et dans le contexte d'années où les attaques d'*E. turcicum* apparaissent avant le stade 10 feuilles et dans une proportion élevée de parcelles de la zone de production.

Dans les autres cas, il est possible de se contenter d'un seul traitement réalisé entre la floraison et la fin du stade laiteux, selon la tardivité d'occurence des lésions foliaires. En tout état de cause, les Avertissements Agricoles renseignent utilement les producteurs sur ces aspects.

PRODUITS UTILISABLES

En l'état actuel des autorisations provisoires de vente accordées dans la catégorie "helminthosporiose du maïs", seul le PUNCH C à 0,8 l PC/ha et l'IMPACT TX à 2,5 l PC/ha peuvent être préconisés pour la campagne 1989.

PRECAUTION D'EMPLOI

L'expérience de l'année 1988 prouve que la sélectivité des produits de la famille des inhibiteurs de la biosynthèse des stérols n'est pas parfaite lorsque les traitements précèdent la floraison. Dans ce cas, l'application devra être faite soigneusement, en respectant scrupuleusement les doses préconisées par les firmes, et en évitant les recoupements de rampe.